PROJET REPRISE RUGBY A 5

Seniors, Juniors (Moins de 19 ans), Cadets (Moins de 16 ans), Seniors F., Cadettes F

COMMUNICATION

- Vendredi 07 mai à 18h30 : visioconférence de présentation aux référents du R5 des comités départementaux, les présidents de CD sont au courant et avisés officiellement ce mardi 04 mai en CODIR, à l'instar du DTL, du DAL et des CTL

- Envoi du PowerPoint de présentation, d'un modèle de fiche d'inscription à personnaliser, du règlement dans les CD de la Ligue, lesquels transmettront aux clubs.

- Chaque CD doit impliquer, en plus du référent R5, les référents des commissions Fédérales-Séries -M19 M16 & commission féminine, pour construire et mettre en place la phase de proximité et départementale.
Notre commission Rugby à 5 de la Ligue Occitanie étant bien entendu à leur entière disposition pour les aider dans la construction des divers calendriers

- *Solliciter & associer au succès les référents du Rugby a 5 sur cette opération sera un baromètre indicatif de leur engagement sur le développement de cette activité.*

ORGANISATION

- 5 catégories : Seniors, Juniors (Moins de 19 ans), Cadets (Moins de 16 ans) Seniors F, Cadettes F (possibilité de rassembler les deux catégories féminines en fonction du nombre d'équipes inscrites)
- Arbitrage : Sur la phase de proximité, présence d' arbitres conseillée (Arbitre Club ou autres)
- Arbitres officiels préconisés lors de la finale départementale
- Les feuilles de matchs des tournois de proximité restent au niveau départemental. Les feuilles de match et les résultats des finales départementales seront transmis à la commission Rugby à 5 de la Ligue
- Les finales départementales sont programmées le samedi 19 juin : organisation par les CD, Quelles récompenses ?

Les finales de Ligue sont programmées le samedi 26 juin. Quels trophées ?

PROJET

REGLEMENT

- Règlement FFR rugby a 5 sans placage.
- Les conditions d'organisation sont rigoureusement identiques à celles d'une rencontre ou d'un tournoi officiel(le), notamment :

- La préparation d'une feuille de match (voir article 413) ;
- Le respect des règles d'encadrement technique des équipes (voir article 351) ;
- Le respect des conditions d'accès à l'aire de jeu (voir article 444).

- Utiliser les feuilles de matchs et feuilles de score Rugby à 5 FFR
- Arbitrage :

- par des officiels désignés
- Absence d'arbitre officiel arbitrage en binôme par équipe tierce
- Absence d'équipe tierce arbitrage en binôme par 1 joueur de chaque équipe.

- Les équipe engagées dans chaque catégorie doivent être des équipes de club ou d'un rassemblement identifié sur Ovale pour la saison en cours.
- Si sur un tournoi, une équipe Barbarians devait se former, elle peut participer aux rencontres mais ne se sera pas qualifiée.
- Jeu déloyal : Toute équipe ou joueur ne respectant pas les règles ou à l'origine de troubles sur et autour de l'aire de jeu sera sanctionné et pourra être exclu du tournoi puis convoqué par la commission de discipline qui statuera.
- Le Comité Départemental gère la phase de proximité et les finales départementales.
- Dans chaque catégorie, un même club (ou rassemblement) peut engager 2 équipes (Rappel : 11 joueurs maximum sur la feuille de match)
- Il ne sera pas autorisé, à aucune équipe d'un même club, de permuter ou s'échanger les licenciés une fois les feuilles de matchs déposées.
- Une seule équipe par catégorie et par club sera invitée au tournoi final départemental
- L'organisateur pourra pour des raisons d'organisation de la phase finale départementale (ou de ligue) inviter une équipe supplémentaire d'un même club, selon le classement final de la poule de brassage pour suppléer un désistement ou compléter numériquement un déséquilibre sur une catégorie
- La Ligue Occitanie gère la phase interdépartementale. Le tournoi final se déroulera le 26 juin. Principe : Chaque CD qualifie une équipe dans chaque catégorie.

PROJET